

DU 10 AU 15 OCTOBRE : UNE SEMAINE POUR ALLER VOTER

Votation d'initiative citoyenne sur le stationnement et choix des projets du Budget Participatif

POUR une ville qui respire,
dynamique et solidaire

Votez **NON** à la proposition
d'abroger la délibération
stationnement de juin 2016

5 bonnes raisons de voter

« **NON** »

à l'annulation
de la nouvelle politique
de stationnement

- 1 Le cadre de vie** : nous sommes tous à la fois automobilistes, cyclistes, piétons et utilisateurs des transports en commun... Il est temps de mieux partager l'espace public et d'embellir la ville.
- 2 Notre santé et l'urgence climatique** : il est urgent de lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement planétaire.
- 3 La solidarité** : la nouvelle tarification du stationnement résident est progressive et plus équitable : 40% des usagers payent moins qu'avant.
- 4 La concertation** : une évaluation pluraliste permettra d'approfondir le diagnostic en matière de stationnement et d'améliorer la politique menée.
- 5 La justice sociale** : augmenter les impôts ou réduire le budget de la Ville ne serait pas la solution.



LES VOTATIONS D'INITIATIVES CITOYENNES : C'EST QUOI ?

La Ville de Grenoble a mis en place un dispositif nouveau : les votations d'initiatives citoyennes. Fréquentes dans d'autres pays (comme la Suisse, l'Allemagne ou les Etats-Unis), c'est une quasi-première en France.

A Grenoble :

- ➔ désormais si 2 000 habitants font une proposition (dispositif de pétition), la municipalité choisit de mettre en place cette proposition ou sinon de la soumettre au vote des Grenoblois.
- ➔ si le seuil de 20 000 « OUI » est atteint (et s'il est supérieur aux « NON ») alors la proposition est mise en œuvre.

C'est une avancée importante : la démocratie ne peut se résumer à un seul vote tous les 6 ans !

ENFIN UNE VRAIE POLITIQUE DE STATIONNEMENT À GRENOBLE !

Comme toutes les grandes villes, en Europe et dans le monde, Grenoble veut développer les modes de déplacements du futur : tram, bus, marche, vélo, auto-partage, covoiturage, etc. Il ne s'agit pas de supprimer la voiture dans la ville mais de rééquilibrer son usage pour limiter les nuisances (bruit, pollution de l'air et gaz à effet de serre) ainsi que la place importante (80%) qu'elle occupe sur l'espace public.

A Grenoble, 3e grande ville la plus dense de France, l'espace public est précieux et rare ! Il faut retrouver de la place pour élargir les trottoirs pour les piétons, les personnes âgées et les enfants, faire de nouvelles pistes cyclables sécurisées, permettre aux bus de rouler sans bouchons dans des voies réservées et embellir les zones commerçantes.

Concrètement, en augmentant les tarifs du stationnement sur voirie, l'objectif est d'inciter les visiteurs extérieurs à préférer, quand ils le peuvent, d'autres modes de

déplacement ; et s'ils viennent en voiture à mieux utiliser les nombreux parkings, souvent peu remplis et dont les tarifs ont été baissés en 2015.

Pour le stationnement des résidents, il s'agit là aussi de privilégier, quand cela est possible, l'utilisation des garages privés. Voire, pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, d'abandonner leur voiture (ou leur 2e voiture) en utilisant par exemple l'autopartage (type CitéLib qui permet désormais de partager sa propre voiture, démultipliant ainsi le parc de véhicules partagés).

UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Une nouvelle tarification pour les résidents est désormais progressive, en fonction du Quotient Familial, ce qui est socialement plus équitable.

Ainsi, depuis juillet dernier 40% des utilisateurs du ticket résident ne payent plus que 10 € par mois (contre 12 € précédemment) et 10% environ payent comme avant.



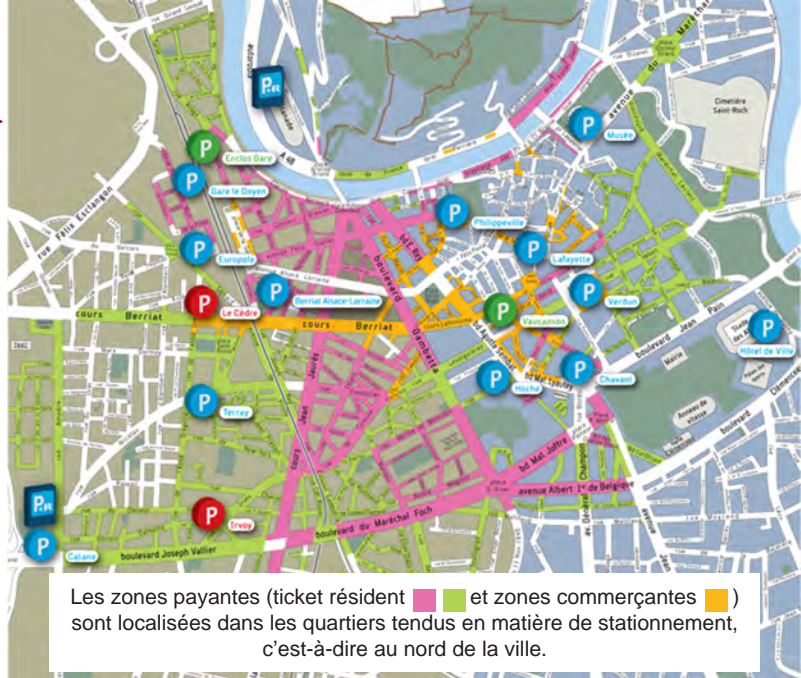
POURQUOI UNE VOTATION SUR LE STATIONNEMENT ?

Des pétitionnaires ont demandé l'annulation de la nouvelle politique de stationnement de la Ville de Grenoble (votée en juin 2016). S'ils sont dans une démarche constructive, force est de constater que leur proposition d'abrogation puis de concertation est soutenue par des gens très divisés entre eux. Certains veulent rendre le stationnement payant partout et d'autres gratuit partout !

C'est pour cela que cette proposition d'abrogation est soutenue aussi par le camp « conservateur ». C'est-à-dire ceux qui, depuis toujours, défendent une place toujours plus grande pour la voiture dans la ville. Les mêmes qui balayent d'un revers de main les enjeux de santé publique et qui remettent en cause le réchauffement climatique. Mais les Grenoblois ont déjà commencé à changer leurs habitudes : les transports collectifs, le vélo ou tout simplement la marche, ne cessent de se développer !

Ainsi, pour certains, revendiquer une consultation n'est qu'un prétexte pour exiger de grosses baisses de tarifs pour le stationnement sur voirie... et donc attirer davantage de voitures dans Grenoble.

C'est pour cela qu'il faut voter « NON » au retour en arrière. « NON » à ceux qui pensent que la pollution de l'air n'est pas si grave pour la santé. Et donc « NON » à la proposition d'annuler la nouvelle politique de stationnement.



**NON À UNE HAUSSE D'IMPÔT !
NON À DE NOUVELLES ÉCONOMIES
BUDGÉTAIRES !**

Certains disent que la tarification du stationnement serait un impôt déguisé. Il n'en est rien. Oui, stationner dans la ville a un coût et il est normal que les automobilistes participent. L'objectif premier est bien d'**amplifier les changements d'usage déjà à l'œuvre.**

Les recettes de stationnement supplémentaires (autour de 1,5 M€ annuel) participeront à financer les aménagements de proximité sur l'espace public et à moderniser les horodateurs (en fin de vie) qui permettent désormais le paiement par carte bancaire.

Si la délibération « stationnement » devait être annulée, il faudrait alors compenser cette somme pour équilibrer le budget municipal. Peu de solutions : soit une hausse d'impôt, soit de nouvelles économies budgétaires... ce qui serait très difficile car elles s'ajouteraient à la baisse historique des dotations de l'Etat (- 17 millions d'€). Nous ne souhaitons ni hausse d'impôt, ni nouvelle diminution des budgets de la Ville afin de préserver un service public de qualité.

ET LA CONCERTATION ?

A l'écoute, la municipalité propose d'ouvrir un processus d'évaluation pluraliste qui permettra d'approfondir le diagnostic en **matière de stationnement, d'identifier les problèmes** et d'améliorer la politique menée. Dès 2017, cette évaluation pourra rassembler tous les acteurs intéressés en s'appuyant sur des données statistiques inexistantes jusqu'à présent (que la nouvelle politique permet justement de collecter).

Par ailleurs, il n'y aura pas d'extension de zone payante, sauf si c'est une demande des habitants eux-mêmes et après concertation.

Comme sur d'autres politiques, la municipalité a pris la responsabilité de faire évoluer les différentes grilles tarifaires du stationnement (voirie, résident, professionnels). Elle a pris en compte différentes réactions des habitants (à l'issue de 3 réunions publiques) et des acteurs concernés (notamment économiques avec l'expérimentation des 20 premières minutes gratuites en zone commerçante).

La création d'une tarification progressive et solidaire (pour le ticket résident) est une ambition générale choisie par les Grenoblois en 2014 afin que chacun contribue en fonction de ses moyens.

Nul besoin d'abroger la délibération de juin 2016 pour conduire cette réflexion collective, au contraire !

BULLETIN DE VOTE

OUI



NON



BLANC



Pétition demandant l'abrogation de la délibération stationnement de juin 2016 et l'organisation d'une nouvelle concertation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La pollution de l'air est responsable d'un décès tous les 3 jours dans l'agglomération grenobloise (3 à 7% des décès, soit près de 114 décès par an / étude épidémiologique 2016, IAB - Inserm - CNRS - Université Grenoble Alpes).

35% des ménages grenoblois n'ont pas de voiture (chiffre Insee 2012).

40% des usagers paient désormais le ticket résident moins cher (10 €/mois) grâce à la nouvelle tarification sociale.

31% c'est l'augmentation de la pratique cyclable dans l'agglomération grenobloise entre 2009 et 2015... mais 50% des déplacements de moins de 3 km sont encore effectués en voiture !

35% la Métropole grenobloise s'est engagée à réduire de 35% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 (par rapport à 2005) et de 50% en 2030.

10 au 15 octobre 2016
Une semaine pour voter

PÉTITIONS CITOYENNES
BUDGET PARTICIPATIF

10 LIEUX DE VOTE DANS TOUTE LA VILLE
OUVERT À TOUS LES GRENOBLOIS DÈS 16 ANS

Votez près de chez vous :
liste et horaires des bureaux de vote sur Grenoble.fr



GRUPE DES ÉLUS
RASSEMBLEMENT CITOYEN,
DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES
VILLE DE GRENOBLE

GRUPE DES ÉLUS CITOYENS / 7 04 76 16 33 22 / MAIRIE DE GRENOBLE - 11 BOULEVARD JEAN PAÏN - GRENOBLE